

Alain CAPERET, maire de Montaut, est réélu pour un mandat à la tête du nouveau syndicat d'eau et d'assainissement du Pays de Nay (SEAPaN). La fusion de 6 maîtrises d'ouvrages opérée depuis 3 ans a été finalisée avec la fusion du SAPaN (assainissement) et du SEPPaN (eau) le 1er janvier 2014.

Le Comité syndical composé de 48 délégués élus des conseils municipaux, dont le président et 5 vice-présidents, délibère dans le cadre de ses compétences statutaires :

- Production et distribution d'eau potable (délégation de service public avec la SAUR)
- Collecte et traitement des eaux usées domestiques et industrielles (en régie publique)
- Travaux et contrôles des raccordements privés au réseau public d'assainissement (en régie publique)
- Police de branchements (en régie publique)

Les 5 vice-présidents sont responsables du suivi, avec les 9 agents territoriaux, des commissions suivantes :

- · Administration générale, RH, finances :
 - M. Serge TASTET (Boeil-Bezing)
- Exploitation du service assainissement :
 - M. Serge HOURQUET (Pardies-Piétat)
- Travaux assainissement :
 - M. Alain GARCES (Coarraze)
- Suivi du contrat DSP eau (SAUR), choix du mode de gestion :
 - M. Jean-Jacques LAFFITTE (Arthez d'Asson)
- Travaux eau potable :
 - M. Hervé LEROY (Bordes)

EAU : Passage en régie ?

Grâce au succès de leur politique et de l'action menée sur le terrain par les agents de la Régie d'assainissement depuis 2008, les élus du SEAPaN ont étudié le passage d'une régie publique pour l'Eau Potable. Lors du Comité Syndical du 16 septembre 2014, les élus ont fait le choix de la régie directe comme mode de gestion.



Dans le souci d'assurer un meilleur service public au meilleur coût pour l'usager, cette orientation suit la tendance des collectivités avant atteint une taille critique géographiquement et démographiquement.

j. Trientone le futur de notre eau.

et d'Assainissement



Maison de l'Eau et de l'Assainissement à Bénéjacg

Bon à savoir

Grâce au paiement mensuel de la facture d'eau et d'assainissement, la gestion de votre budget serait simplifiée. Il est possible de souscrire gratuitement au Prélèvement Automatique. Vous pouvez opter pour une mensualisation adaptée à votre consommation.

Nouvel accueil du public

Depuis le 1er janvier 2014, les services d'eau et d'assainissement du Pays de Nay vous accueillent à la Maison de l'Eau et de l'Assainissement à Bénéjacq (PAE Monplaisir), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



Accueil à la Maison de l'Eau et de l'Assainissement

Lettre d'information Année 2014 aux usagers

Eau potable

Modernisation du réseau et du service Recherche de fuites Choix du mode de gestion pour 2016

Assainissement

Travaux sur les réseaux de collecte Agrandissement des stations d'épuration Reconquête du bon état écologique du Lagoin



EAU: Objectif rendement

Le syndicat a investi dans du matériel de surveillance à distance de ses réseaux et suit avec son délégataire au jour le jour, les pertes d'eau à l'échelle communale, pour mieux les résorber et préserver la ressource.

Sectorisation:

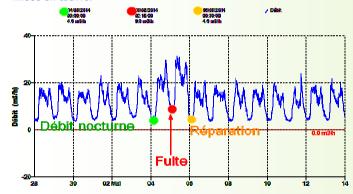
Mesure des débits par commune pour affiner les recherches de fuites.



Envoi des débits et pressions par GSM

Supervision:

Report des mesures de débit, pression et hauteur dans les réservoirs dans les services de la Maison de l'Eau et de l'Assainissement. Chaque matin les données reçues sont analysées et des actions mises en œuvre.



Suivi par le SEAPaN des débits d'eau potable à l'aval de Coarraze

Radio-relève des compteurs :

Afin de relever plus rapidement les consommations d'eau, pour suivre au mieux la facturation et avertir les usagers d'éventuelle surconsommation, les nouveaux compteurs sont équipés de transmetteurs pour une relève par radio et passage d'un véhicule patrouilleur dans les rues.

Conception & réalisation : SEAPaN - Responsable de la publication : Alain CAPERET Président du SEAPaN
PAE Monplaisir Maison de l'eau et de l'assainissement 64800 BENEJACQ
Tel 05 59 61 11 82 – Fax 05 59 61 48 48 – accueil.seapan@paysdenay.fr

CONTRAT D'AIDE : Agence de l'Eau

Pour la reconquête de la qualité des cours d'eau, le SEAPaN et l'Agence de l'Eau ont décidé d'engager un contrat de 5 ans, comprenant un vaste programme de travaux (15 M€).

Programme de travaux :

Mise en conformité des ouvrages.

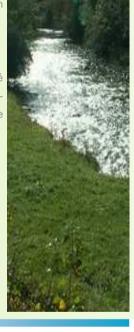
Transfert des effluents entre systèmes d'assainissement pour préserver le Lagoin.

Extension de la collecte sur les communes non desservies pour leur permettre de s'urbaniser.

Suivi qualitatif de la qualité des eaux :

Une mesure en continu du débit et de la qualité des eaux en amont et en aval du Lagoin, permettra de mesurer l'impact des travaux sur le milieu aquatique.





Reportage TF1 JT de 13h mettant en avant la modernisation du SEAPaN :



http://videos.tf1.fr/jt-13h/2014/la-chasse-aux-fuites-d-eau-8399633.html

ASSAINISSEMENT : Développement durable

Les investissements prévus au Schéma Directeur se poursuivent pour atteindre l'objectif 2023.

Le Conseil Général des P.A. participe avec l'aide aux tiers pour financer avec l'Agence de l'Eau jusqu'à 45% des travaux engagés.



Forage (EU/AEP) sous voie ferrée



Créations 2014 :

Fin du réseau de Montaut Extensions sur 4 communes Forage sous voie ferrée à Baudreix

Réhabilitations 2014 :

Nay—Bastide et canal de la Grau Asson—Quartier Labat Assat—Zone Clément ADER Bordes– Les Artigas

Etudes:

Extensions des deux plus importantes stations d'épuration d'Assat-Bordes (2015) et Baudreix (2016) Projet d'extension du réseau de Baudreix (2017) Avant-projet du réseau de Beuste, Lagos, Bordères Reconquête du bon état écologique du Lagoin : Suppression de la STEP d'Assat-Clément ADER Suppression de la STEP de Bénéjacq

